



La Fonction publique et l'Éducation au pilori...encore

Depuis des années, la Fonction publique ne cesse d'être vilipendée et n'est plus que la variable d'ajustement d'une politique libérale socialement agressive et régressive : gel du point d'indice et retour du jour de carence ; disparition programmée du paritarisme et du régime de retraite des fonctionnaires ; d'ici 2022, suppression de 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la Fonction publique d'État. Le service public d'éducation n'échappe pas à cette logique « boutique », malgré les propos lénifiants des ministres Blanquer, Vidal, Pénicaud et Travert. Il s'agit de la poursuite d'une politique purement comptable. Pour 2019, le service public d'éducation est de nouveau victime de coupes budgétaires et de réformes qui ne peuvent qu'aggraver les conditions de travail des personnels et donc d'apprentissage des élèves.

Le service public d'éducation mis à mal de la maternelle à l'université

Dans le premier degré, Blanquer n'a cessé de communiquer depuis un an sur les dédoublements de CP et de CE1 en REP et en REP Plus. Mais dans les faits, les postes manquent (2323 créés mais 4000 nécessaires). Or, dans le même temps, le ministère de l'Éducation nationale dégage 1000 postes pour la scolarisation obligatoire dès l'âge de 3 ans, mesure qui par ailleurs constitue un véritable cadeau à l'enseignement privé que devront, en partie, financer les communes. Enfin, les élèves et les enseignants ont eu à subir lors de cette rentrée des évaluations inadaptées au niveau des élèves, insensées, stressantes et chronophages.

Le second degré est la principale cible des réductions de moyens avec l'annonce de 2650 suppressions en 2019. Et la curée ne fait que commencer, alors même qu'il faut accueillir 30 000 élèves supplémentaires par an et ce, jusqu'en 2021 au collège et donc dans les années suivantes au lycée. Cherchez l'erreur !

Le pseudo assouplissement de la réforme Belkacem du collège n'est qu'un effet d'annonce ; en revanche les dotations horaires en baisse et la mise en concurrence des disciplines sont une réalité ! À ceci s'ajoute le scandale des programmes revus à la va-vite durant l'été, sans concertation, et applicables dès la rentrée ! Enfin, selon la même logique que dans le premier degré, Monsieur Blanquer n'a pas oublié d'évaluer les élèves de 6^{ème}...pour quelle utilité pédagogique, on cherche encore !

Les réformes du lycée général et du baccalauréat, sous prétexte de mieux préparer les élèves aux études supérieures et par le biais d'une plus grande autonomie des établissements, n'obéissent qu'à une logique d'économies. Dans les faits, l'offre de formation est appauvrie, la concurrence entre disciplines et entre établissements généralisée et le baccalauréat perd son caractère national. Quant à Parcoursup, il organise un véritable tri social pour dissimuler le manque criant de places dans l'enseignement supérieur.

En lycée professionnel, la diminution des horaires d'enseignement général, la diminution drastique des capacités d'accueil dans la filière Gestion-Administration (GA), la fusion des filières par la création de familles de métiers ou encore la mixité des publics et des parcours, vont déboucher sur une suppression massive de postes et rendre les conditions d'enseignement impossibles. Quid de la culture générale de ces élèves et de leurs possibilités de poursuites d'études ? Quid des formations dans le respect du métier choisi ? Seule l'employabilité directe des élèves pour satisfaire les besoins des entreprises locales a été retenue par cette réforme, alors que devrait être privilégiée l'idée de former de bons professionnels insérés dans la vie de la cité.

De son côté, l'enseignement agricole subit à la fois la réforme de la voie générale et technologique et celle de la voie professionnelle, avec à la clef, la perte de 50 postes.

Comme si cela ne suffisait pas, les personnels administratifs ne sont pas épargnés avec la suppression de 400 postes. Dans ces conditions, localement, la fusion programmée pour 2020 des académies de Limoges, Poitiers et Bordeaux ne pourra qu'entraîner une dégradation des conditions de travail et d'affectation tant des personnels administratifs que des enseignants.

Face à la catastrophe prévisible, nous revendiquons un autre projet !

Nos organisations exigent donc :

-le retrait immédiat de l'ensemble des contre-réformes qui détruisent l'école et dégradent les conditions de travail des personnels aussi bien dans l'enseignement général et technologique, l'enseignement professionnel que l'enseignement agricole.

-l'abandon de Parcoursup et le retrait de la loi ORE

-l'arrêt des suppressions de postes

-l'abandon du projet de fusion des académies de Limoges, Poitiers et Bordeaux.

- et avec l'ensemble des salariés, le maintien de la retraite par répartition et de tous les régimes spéciaux.

Au contraire, elles défendent un projet éducatif émancipateur et démocratique permettant la réussite de tous les élèves, quels que soient le milieu social auquel appartiennent les élèves et l'endroit du territoire sur lequel ils se trouvent.

Cet objectif passe par :

- une politique de recrutement d'enseignants, sous statut de fonctionnaire d'État, à la hauteur des besoins et des enjeux de formation de notre jeunesse

-une formation initiale et continue de qualité

-mais aussi des mesures de revalorisation des salaires et des carrières afin de rendre son attractivité au métier d'enseignant.

Enfin, elles rappellent leur attachement au respect des règles démocratiques au sein de la Fonction Publique. Il est donc impératif que cessent les pratiques autoritaires et opaques du ministère. C'est pour cette raison que nos organisations syndicales réclament l'abandon du projet de fusion des CHSCT avec les CT, et de disparition des CAP, outils indispensables pour que les personnels fassent respecter leurs droits et participent, par le biais de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

**Face aux attaques tous azimuts du gouvernement Macron-Philippe,
mobilisons-nous !**

Lundi 12 novembre 2018

Rassemblements : -La Rochelle, Place de Verdun à 10h30

-Saintes, Palais de justice à 10h30